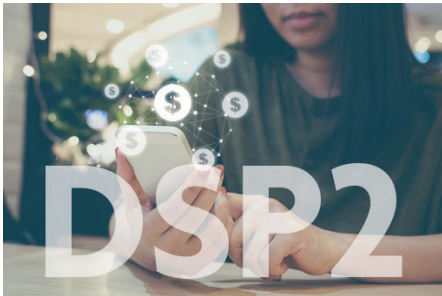


LES COMPTES ET SERVICES DE PAIEMENT APRÈS LA DSP 2



CONTEXTE

La 2^e Directive sur les Services de paiement a posé les fondements juridiques d'un marché intérieur des paiements électroniques plus intégré et de l'ouverture de ce marché à une concurrence accrue.

Ce texte a engendré une profonde mutation de l'environnement au sein duquel les services de paiement et les services électroniques proposés par les prestataires de services de paiement sont rendus.

OBJECTIFS

Cette formation vise à :

- comprendre l'environnement réglementaire et les enjeux associés ;
- comprendre les contraintes techniques ;
- identifier les impacts organisationnels et opérationnels.

PUBLIC

- Chefs de produits Moyens de paiement et Banque à distance
- Responsables juridiques, juristes
- Responsables des *back-office*

PRÉREQUIS

- Connaissance minimale du secteur bancaire.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Contexte
- Champ d'application de la DSP 2
 - Champ géographique et monétaire,
 - Exclusions

I. RÉGIME DES OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

- Obligations de transparence et d'information
- Conditions d'exécution des opérations
- Mise en œuvre des exigences d'authentification forte et des exemptions
- Responsabilité du Prestataire de services de paiement

II. NOUVEAUX SERVICES DE PAIEMENT

- Présentation des services et des acteurs (agrégateurs et initiateurs de paiement)
- Les normes de communications avec les tiers de paiement (offres d'API, services proposés aux clients...)
- Responsabilité des Prestataires de services de paiement

III. RISQUES OPÉRATIONNELS ET DE SÉCURITÉ

- Gestion des risques
- Notification des incidents majeurs
- *Reporting* à réaliser

**MARDI 22 SEPTEMBRE
2020**

Formation d'une journée
DURÉE : 7h 8h30-16h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quiz/QCM
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1 040 € HT

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATRICE

Hélène Lair est responsable juridique adjoint Moyens de paiement et Produits bancaires à la Société Générale et préside le Groupe Juridique Moyens et Systèmes de paiement au sein de la Fédération bancaire française.

